

je désire ajouter mes félicitations à celles qui ont été offertes, il y a quelques minutes, par l'honorable député de Cariboo (M. Leboe), au président du comité des Affaires extérieures. L'honorable député de Leeds (M. Matheson), a très bien rempli ses fonctions et nous a grandement facilité la tâche. Personnellement, j'en ai bénéficié parce qu'il a su mettre à ma disposition un interprète vraiment compétent qui m'a permis de suivre avec grand intérêt les témoignages et les déclarations qui ont été faits au cours des quelque 50 séances du comité, lesquelles ont servi à faire connaître le pour et le contre du projet en question.

Malheureusement, monsieur l'Orateur, je ne puis en dire autant de l'organisation intérieure de la Chambre, car j'ai en main la version anglaise du rapport numéro 29 du comité des affaires extérieures, en date du 27 mai, alors que pour ce qui est de la version française, je n'ai que le rapport numéro 3, soit celui du jeudi 9 avril. Ceci indique donc qu'il y a tout de même un écart assez considérable entre les dates où sont publiées les versions française et anglaise des rapports dudit comité.

Il est parfois nécessaire de revoir les témoignages qui ont été rendus, et je n'ai pas pu en bénéficier, étant donné que les rapports français nous arrivent toujours longtemps après les fascicules anglais.

J'ai moi-même soulevé cette question il y a quelques jours, à la Chambre, soit le 13 mai. Nous l'avions d'ailleurs fait en d'autres occasions, maintes et maintes fois, mais nous ne constatons malheureusement aucune amélioration.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! j'ai laissé l'honorable député faire ses remarques, mais je ne crois pas qu'il puisse continuer trop longtemps à traiter de la question qu'il vient de soulever. Il devrait s'en tenir, autant que possible, au sujet actuellement soumis à la Chambre.

M. Laprise: J'avais d'ailleurs terminé mes remarques sur ce sujet; mais je voulais tout simplement faire remarquer le laps de temps qui existe entre les deux publications.

M. Côté (Chicoutimi): L'injustice!

M. Laprise: Monsieur l'Orateur, au cours de ces études en comité, j'ai été à même de constater le magnifique travail qui avait été accompli depuis plusieurs années par les ingénieurs et les techniciens qui ont été appelés à voir le pour et le contre de ce projet grandiose—qui passera sans doute à l'histoire de notre pays—celui de maîtriser les forces hydrauliques pour les mettre à la disposition de l'humanité et de la population du continent.

Au sujet de ces forces que nous cherchons à mettre de plus en plus à notre disposition, je lisais ce qui suit:

On a défini la force: «La substitution de l'énergie mécanique à l'énergie humaine, de l'action mécanique au travail humain.»

L'énergie électrique est justement une de ces forces.

Fairgrieve dit, en sa *Geography and World Power*, que «la force de la Grèce, avec laquelle elle accomplit de si grandes choses dans toutes les sphères du progrès humain, était fournie en majeure partie par les esclaves. Chaque Grec, chaque famille grecque, avait cinq îlots, auxquels on ne pense pas, lorsqu'on parle des Grecs; c'étaient cependant eux qui fournissaient une grande part de l'énergie grecque.»

Nous avons l'avantage d'avoir chez nous des forces considérables dans nos cours d'eau; le fleuve Columbia en est un des plus grands au Canada. A mon avis, nous devrions applaudir le gouvernement de la Colombie-Britannique, qui veut mettre cette force à profit, et faire tout en notre pouvoir pour aider et hâter la réalisation de ce projet. En effet, au cours de ce débat, je n'ai rien vu qui pouvait nuire à la justice ou attenter aux prérogatives de quelque région du Canada que ce soit. Or, à mon sens, on n'a rien à perdre en se servant d'une ressource naturelle dont on peut grandement profiter.

L'opposition qu'ont manifestée quelques personnes a servi à mettre un frein et à nous rendre prudents. Je crois, monsieur l'Orateur, que ces critiques étaient nécessaires, même si elles ont prolongé le débat. Mais il me semble qu'on devrait faire profiter le plus tôt possible la population canadienne et, dans une certaine mesure, la population américaine de ces ressources qui se perdent.

Les eaux du fleuve Columbia ont toujours coulé et couleront toujours à travers une partie des États-Unis; qu'on le veuille ou non, on ne peut rien y faire. Or, comme nous avons sans doute l'avantage de pouvoir effectuer les ouvrages nécessaires en coopération avec eux, je pense que le gouvernement et le Parlement canadiens devraient ratifier cet accord le plus tôt possible, afin que lesdits ouvrages commencent rapidement, portent fruit et aident la population canadienne par l'apport d'un marché du travail, de façon que nos travailleurs puissent en profiter également. Je crois que, non seulement les citoyens de la Colombie-Britannique, mais de nombreux travailleurs de l'extérieur de cette province en profiteront.

Monsieur l'Orateur, au nom du groupe dont je fais partie, je déclare que nous sommes en faveur de ce projet.

D'ailleurs, les témoignages qui ont été rendus indiquent que le gouvernement